



Vous avez un chien ?

Madame, Monsieur,

Je reviens à nouveau sur les problèmes posés par les chiens et quelques habitants de Tournes.

Je remarque beaucoup de personnes qui promènent leurs compagnons à quatre pattes, en laisse, et qui prennent soin de ramasser les crottes de ceux-ci. Ces habitants sont propres et respectueux ; qu'ils en soient remerciés. Notre village doit rester agréable et il faut remarquer le civisme de ces habitants qui ne veulent pas salir l'espace public.

Cependant, il faut déplorer le comportement d'une infime partie des habitants qui refusent obstinément les règles collectives qui régissent le quotidien. En se promenant dans le village, on remarque quelques rues ou quartiers qui sont salis quotidiennement par quelques chiens. Je cite quelques endroits où il faut regarder où l'on pose les pieds si l'on ne veut pas marcher dans les crottes et j'en oublie sans doute : la rue des sept fontaines, la promenade Bourguignon, l'aire de jeux de la Pépîne... pour ne citer que ces endroits. Il suffit de 3 ou 4 chiens, c'est-à-dire 3 ou 4 familles, sur une population de 1070 habitants, qui vivent en marginalité des règlements. On a beau interpellé, écrit, il y a une obstination et une ignorance : le manque d'hygiène élémentaire. C'est honteux et dégoûtant !

Pire encore : des chiens divagent et cela semble convenir et amuser leurs propriétaires ! On promène son chien sans attache, en le laissant aller où il veut. On ouvre la porte le matin en espérant que le toutou ne fera pas ses besoins devant chez soi, mais qu'il ira chez le voisin... Bon courage à vous si vous devez supporter cela !

La loi stipule que « les déjections canines sont interdites dans l'espace public. Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des crottes de chien sur toute partie du domaine communal »

Bien à vous,

Gérard CARBONNEAUX
Maire de Tournes



Les décisions du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 4 février 2021 - 20h00

Résumé du compte-rendu (Le compte-rendu intégral est consultable sur le site internet de la commune : www.tournes.fr).

Présents

ANSELMO Pascale, BOCQUET Corinne, CARBONNEAUX Gérard, CLAUSSE Philippe, DANCRE Romaric, FAY Thibault, HAPLIK Aline, LENOBLE Christian, MARCHAND Annette, , RENOLLET Mathilde, VAN DEN ABEELE Chantal, WEBER Gwénaël.

Absents ayant donné pouvoir

ANGARD Gil (pouvoir à M. CARBONNEAUX Gérard)
BERTRAND Isabelle (pouvoir à Mme HAPLIK Aline)
PRZYBYLSKI Johann (pouvoir à M. WEBER Gwénaël)

Secrétaire de séance

BOCQUET Corinne

La séance est ouverte à 20h00, à la salle des fêtes, sous la présidence de M. Gérard CARBONNEAUX, Maire, qui procède à l'appel des Conseillers et constate que la condition de quorum est remplie.

Le conseil désigne Mme BOCQUET Corinne comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente séance du 10 décembre 2020 est approuvé.

Informations sur les décisions du Maire prises dans le cadre des délégations du Conseil Municipal : demandes de subvention

Monsieur le Maire informe le Conseil des deux demandes de subvention pour le projet de construction d'une salle omnisports : d'une part au titre du programme européen Leader pour un montant de 300 000 euros, et d'autre part, au titre du Contrat de Territoire Ardenne Métropole pour un montant de 212 419 euros. Le Conseil prend acte de cette information.

Subventions aux associations locales pour 2021

A l'unanimité, le Conseil attribue un montant de subventions de 4 100 euros réparti entre onze associations de Tournes.



Subventions aux associations extérieures à Tournes pour 2021

A l'unanimité, le Conseil attribue un montant de subventions de 250 euros réparti entre deux associations extérieures à Tournes.

Subventions à des associations caritatives pour 2021

A l'unanimité, le Conseil attribue un montant de subventions de 250 euros réparti entre deux associations caritatives.

Subventions 2021 au CCAS

A l'unanimité, le Conseil attribue une subvention de 15 650 euros au CCAS de Tournes.

Tarifs 2021 des concessions de cimetière

A l'unanimité, le Conseil fixe les tarifs 2021 des concessions de cimetière à l'identique des tarifs 2020 :

- Concessions trentenaires :	130 €
- Concessions cinquantenaires :	180 €
- Columbarium :	
pour 10 ans	300 €
pour 15 ans	450 €
pour 30 ans	810 €
pour 50 ans	1 200 €

Tarifs 2021 des emplacements de forains

A l'unanimité, le Conseil décide de mettre à disposition les emplacements forains pour la fête patronale 2021 à titre gracieux.

Tarifs 2021 de location d'une parcelle communale

A l'unanimité, le Conseil reconduit pour 2021 le tarif 2020 de location d'une parcelle communale à un particulier.

Bons d'achat de Noël 2021 pour le personnel communal

A l'unanimité, le Conseil fixe pour 2021 le montant des bons d'achat offerts par la commune aux membres du personnel communal et à leurs enfants. Ces bons seront remis au personnel présent lors de la cérémonie de Noël organisée par la mairie.

Attribution de prix pour le concours 2021 des maisons fleuries

A l'unanimité, le Conseil reconduit en 2021 le concours des maisons fleuries et dote celui-ci de 750 € de récompenses, montant identique à celui de 2020. Le concours sera ouvert sur inscription.



Attribution de prix pour le concours photos 2021

A l'unanimité, le Conseil reconduit l'organisation d'un concours photos sur le thème " la nature, les fleurs, les animaux et l'agriculture" et fixe à 300 € le montant maximum des récompenses, montant identique à celui de 2020.

Adhésion au Conseil National des Villes et Villages Fleuris pour l'année 2021

A l'unanimité, le Conseil renouvelle l'adhésion au Conseil National des Villes et Villages Fleuris pour l'année 2021, pour un montant de 175 euros.

Adhésion au Conservatoire Européen des Cloches et Horloges d'Édifices pour l'année 2021

A l'unanimité, le conseil décide de participer à la journée du clocher en 2021 et de régler une participation de 100 euros au Conservatoire Européen des Cloches et Horloges d'Édifices.

Signature d'un avenant à l'acte d'engagement concernant la maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle omnisports

A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à signer avec le cabinet Lenoir et associés un avenant pour un montant de 16 000 euros HT.

Demande de remboursement d'arrhes pour la location de la salle des fêtes

A l'unanimité, et considérant les motifs invoqués, le Conseil décide de rembourser à une association les arrhes versées pour la location de la salle des fêtes.

Règlements intérieurs des salles communales

Le Conseil Municipal apporte divers aménagements aux règlements intérieurs des salles communales : caution de 500 euros en cas d'utilisation de l'élévateur PMR de la salle des fêtes et interdiction de dormir dans les salles mises à disposition.

Débats sur les orientations budgétaires 2021 - 2026

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un document d'analyse financière du budget de la commune et fixe les orientations pour les dépenses d'équipement de la période 2021 - 2026.



Informations sur les dossiers en cours

CCAS : lancement d'un concours de nichoirs et mangeoires à oiseaux et à écureuils, calendrier prévisionnel des manifestations 2021.

Travaux

- réfection des peintures intérieures de la salle des fêtes par l'équipe technique de la commune ;
- restauration du mur du cimetière ;
- réunion à venir avec les riverains pour le chantier de réhabilitation de la rue des 7 Fontaines ;
- rencontre pour valider la passation de marché pour les travaux de mise aux normes des locaux de la mairie ;
- conclusions du diagnostic sur la séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement. Montant des travaux à réaliser chiffré à un million d'euros (à la charge d'Ardenne Métropole).

Pôle scolaire

- besoins de travaux d'entretien sur les bâtiments ;
- présentation de la situation sanitaire COVID 19.

Parc d'activités Ardennes Émeraude

- Rachat à la Chambre de Commerce et d'Industrie par Ardenne Métropole.

Communication

- Réalisation d'un plan de ville.

La séance est levée à 22h30.

Réunion du 02 février 2021 - 19h00

Présents

Monsieur Gérard CARBONNEAUX, Président.

Madame Pascale ANSELMO, Vice-présidente.

Membres élus : Mesdames Corinne BOCQUET et Chantal VAN DEN ABEELE.

Membres nommés : Mesdames Francine SAINTOURENS, Agnès VELPRY, Messieurs Jean-Pierre BOREL, Tony ROCH, Olivier SAVATTE.

Absents excusés donnant pouvoir

Madame Annette MARCHAND donnant pouvoir à Madame Pascale ANSELMO.

Madame Isabelle BERTRAND donnant pouvoir à Monsieur Gérard CARBONNEAUX.

Madame Morgane PETIT donnant pouvoir à Madame Chantal VAN DEN ABEELE.

Monsieur Johann PRZYBYLSKI donnant pouvoir à Monsieur Tony ROCH.

Élue secrétaire de séance : Madame Corinne BOCQUET.

Début de la séance à 19h00.

1- Demande d'aide pour un administré (A huis clos)

2- Demande de subvention auprès de la Commune de TOURNES

Avant 2016, le CCAS recevait chaque année une subvention émanant de la Commune de TOURNES pour un montant de 26 000 euros dont 8 000 pour le fonctionnement de l'ALSH et 18 000 euros pour le CCAS (Aides/Repas des anciens...).

AU vu du résultat excédentaire de clôture de fin d'exercice, le CCAS a décidé de ne plus demander de subvention à la Commune jusqu'en 2020.

Or, d'année en année, le CCAS a puisé dans ses réserves de trésorerie et ne souhaite pas continuer à fonctionner ainsi.

Madame ANSELMO propose donc de demander à la Commune de TOURNES de verser au CCAS pour l'exercice 2021 la somme de 15 650 euros se décomposant ainsi : 8000 euros pour l'ALSH et 7650 euros pour le CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide de demander à la Commune de TOURNES une subvention de 15 650 euros.

Nombre de votants : 9 Nombres de pouvoirs : 4

Suffrages exprimés pour : 13 contre : 0 abstention : 0

3- Proposition d'un concours de cabanes à oiseaux pour le début du printemps 2021

Madame ANSELMO Pascale présente un projet de concours de nichoirs, mangeoires à oiseaux et à écureuils qui reçoit un accueil favorable de la part du Conseil d'Administration. Un débat s'en suit concernant les modalités de mise en place et les points forts du futur règlement.

Toutes les explications sont à retrouver sur le règlement intérieur joint au présent bulletin.

La réflexion amène le conseil é envisager de créer une exposition extérieure de photos d'oiseaux et écureuils de nos jardins. Un groupe de travail se réunira le 22 février 2021 à 14h00 à la mairie.

4- Questions diverses

Madame ANSELMO informe le Conseil du suivi de différents dossiers.

Bilan de l'activité de la Halte jeux

Seulement 3 séances ont été proposées en raison de la crise sanitaire CO-VID. Cependant la halte jeu est à poursuivre. Les enfants aiment découvrir de nouvelles activités. Les parents, assistantes maternelles et assistantes familiales apprécient ce temps d'échange. Ils sont en demande pour une reprise de la Halte Jeux dès que possible.

Bilan de la Permanence petite enfance

Durant l'année 2020, cinq permanences petite enfance ont été proposées aux parents du secteur, soit 23 consultations réalisées. Les permanences sont sur rendez-vous à prendre à la maison des solidarités de Rocroi : 03.24.54.11.25 ou de Bogny-sur-Meuse : 03.24.32.04.72. Le rendez-vous dure 30 mn environ et permet de faire un bilan de santé globale de l'enfant et de répondre aux différentes questions des parents.

Calendrier 2021

Le CA retient les dates suivantes qui seront dépendantes du contexte sanitaire.

- Mars : concours des nichoirs, mangeoires oiseaux et écureuils.

- Avril : expositions de photos des oiseaux et écureuils de nos jardins.
- Mercredi 7 avril : chasse aux œufs.
- ALSH : du 07 juillet au 10 aout .
- Octobre : Octobre Rose.
- Dimanche 05 décembre : Saint Nicolas.
- Dimanche 12 décembre : repas des aînés.

Boîte à livres

Le CCAS a reçu l'autorisation de la SNCF pour l'implantation de la boîte à livre sur son parking rue de la Gare. La date d'installation reste à définir courant mars /avril.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20h30.



Affaires administratives

◆ Horaires d'ouverture de la Mairie

Nous rappelons que les horaires d'ouverture de la mairie ont été aménagés en raison de l'instauration d'un couvre-feu à partir de 18h00. Ainsi la permanence du mardi après-midi a été décalée et se tient de 15h00 à 18h00.

◆ Distribution de fleurs

La Municipalité renouvelle en 2021 son opération distribution de fleurs (bon de réservation joint à ce bulletin et à déposer en mairie avant le 5 mars).

Nouveauté de cette année, les habitants pourront également passer une commande groupée de géraniums et de pétunias aux tarifs négociés par la commune.

Les barquettes seront à retirer le samedi 8 mai 2021 en drive sur le parking de la salle des fêtes.

◆ Adoptez 2 poules : jusqu'au 26 février !

Dans le cadre du plan de prévention des déchets "Avec Ardenne Métropole : jetons moins, trions ce qu'il reste !", la communauté d'agglomération organise la seconde session "Adoptez 2 poules !". Cette opération propose aux habitants d'adopter 2 poules dans le but de réduire leurs déchets de cuisine tout en récoltant des œufs frais.

Les habitants ont jusqu'au 26 février 2021 pour proposer leur candidature. Les familles retenues seront invitées à une réunion d'information fin mars et les participants pourront ensuite récupérer les poules chez l'éleveur partenaire.

Toutes les informations, notamment le formulaire de candidature, sont disponibles sur le site : www.ardenne-metropole.fr



Vie associative

◆ Lancement du concours photo 2021

La commission fêtes et cérémonies a reconduit le concours photos doté de prix d'un montant total de 300 euros. Le thème retenu cette année portera sur la nature, les fleurs, les animaux et l'agriculture.



Ce concours est réservé aux habitants de Tournes et aux membres de leur famille. La date limite de dépôt des photos au format numérique JPEG est fixée au 30 juin 2021, à l'adresse :

accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr

Le règlement du concours sera consultable prochainement en mairie et sur le site internet.



Travaux et urbanisme

◆ Travaux sur le réseau d'assainissement rue de Montcornet

Les travaux sur le réseau d'assainissement commandés par Ardenne Métropole rue de Montcornet et réalisés par l'entreprise URANO sont en cours d'achèvement. La remise en état des détériorations constatées (chaussée, trottoirs et bordures) sera prise en charge par Ardenne Métropole.

◆ Déneigement

Le mois de janvier a été marqué par des chutes de neige que nous n'avons plus connues depuis plusieurs années. Un coup de chapeau à l'équipe technique de la Mairie qui a procédé au déneigement et au salage des rues de la commune, à toute heure du jour et de la nuit.



Affaires sociales

◆ Liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s

Conformément aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil Départemental fixe la liste des assistant(e)s maternel(le)s qui reçu un agrément. Cette liste vient d'être actualisée et comporte pour la commune de Tournes :

DONATO Magali	25 rue de Montcornet	06 52 59 06 35
HELION Evelyne	12 rue de la Suine	07 21 23 90 58
PINHO Carine	4 rue de Montcornet	03 24 52 76 85
PINTEAUX Marie-Hélène	11 Clos des Fontaines	03 24 52 90 75
SAVATTE Aline	51 B rue de la Gare	06 29 64 43 43
STENGL Bruna	11 rue des Tourterelles	03 24 52 93 41
WARIN Fabienne	72 rue du Moulin	03 24 37 94 29

Liste complète des assistants maternels sur le site Internet du Conseil Départemental : www.cd08.fr



Permanences de la mission locale à Tournes

MISSION LOCALE
2018 AVENUE DE LA LIBÉRATION 02100 CHATELAIN

Plus Visible pour l'AVENIR

VISIBLES REVERSE

La Milo
au + proche
de vous

LE JOB BUS
La 1^{ère} Agence
qui vient à vous!

OFFRES
EMPLOI

MISSION LOCALE
2018 AVENUE DE LA LIBÉRATION 02100 CHATELAIN

NOUS ALLONS VERS VOUS

Les dates

Tournes

1^{er} jeudi du mois
de 9h30 à 11h45

07 janvier
04 février
04 mars
01 avril
06 mai
03 juin
01 juillet

Place de la Mairie

*Pour Vous,
Pour l'Avenir*

Venez nous rencontrer !

+ d'infos sur notre page Facebook ou au 03.24.59.44.44

Mission Locale Charleville-Mézières
info.charleville

Grand Est
ARDENNES
Métropole
Charleville Mézières
Département de la Meuse

La Mission Locale est un espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et des acteurs économiques de son territoire. Chaque jeune accueilli peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Une permanence est tenue à Tournes dans un "Job bus", Place de la Mairie, chaque premier jeudi du mois de 9h30 à 11h45.



A noter sur vos agendas

- 19 février: date limite pour l'inscription au concours de nichoirs et mangeoires
- 5 mars : date limite pour la remise du coupon réponse de réservation des fleurs
- 10 mars : date limite pour le dépôt en mairie des nichoirs et mangeoires



Vos élus au travail

Ne sont mentionnées ci-après que les réunions des instances communales, à l'exclusion des rendez-vous et rencontres diverses.

- 06/01 : Réunion maire / adjoints
- 18/01 : Réunion maire / adjoints
- 19/01 : Commission communication
- 20/01 : Commission des travaux
- 21/01 : Commission fêtes et cérémonies
- 29/01 : Réunion maire / adjoints.
- 01/02 : Commission vie scolaire du Pôle scolaire
- 02/02 : Conseil d'administration du CCAS
- 04/02 : Conseil municipal

Permanences en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat.

MAIRIE DE TOURNES
2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES
tél. : 03.24.52.93.04

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- Mardi après-midi : 15h00 à 18h00

Contacts:

- M. le Maire : maire.tournes@orange.fr
- Mme BEGLOT : accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr
- Mme TORELLA : mairie.tournes@wanadoo.fr
- Site Internet : www.tournes.fr
- Page Facebook : www.facebook.com/tournes.fr